

vana où résidait le Buddha, après avoir jeté des fleurs et brûlé de l'encens, il se mit à prononcer la prière suivante :

« O toi, dont la conduite est parfaitement pure, dont l'intelligence est parfaitement pure aussi; toi qui, au moment de prendre ton repas n'as jamais en vue que le besoin, jetant un regard pur sur ces êtres privés de protecteur, témoigne-leur ta compassion, ô être excellent, et viens ici. »

Aussitôt, grâce à la puissance propre du Buddha et à celle des divinités, ces fleurs, se transformant en un dais, furent portées à Jetavana et allèrent s'y placer à leur rang; l'encens offert y parut sous la forme d'un gros nuage, et l'eau qui s'échappait de la nue forma des aiguilles de lapis-lazuli. Le respectable Ānanda qui était habile à reconnaître les prodiges, joignant les mains en signe de respect, adressa cette question à Bhagavat : « De quel endroit, ô Bhagavat, vient cette invitation? — De la ville de Sūr-pāraka, ô Ānanda. — A quelle distance d'ici, seigneur, est la ville de Sūr-pāraka? — A un peu plus de cent Yojana, ô Ānanda. — Allons-y, reprit ce dernier. — Annonce donc aux religieux ce qui suit : que celui d'entre vous qui désire se rendre demain à la ville de Sūr-pāraka pour y faire son repas, prenne sa baguette. — Oui, seigneur, reprit Ānanda pour exprimer son assentiment à Bhagavat; et ayant pris une baguette, il se tint debout devant lui. Bhagavat et ses religieux, qui étaient *Sthaviras* parmi les *Sthaviras*, en prirent chacun une aussi<sup>1</sup>. »

Nous avons laissé le vénérable Pūrṇa sur la terrasse de son vihāra (n° 200), suivons maintenant son offrande qui a pris le chemin du Jetavana, pour cela reportons-nous à la figure 201; nous voyons un plateau chargé d'offrandes, entouré d'un nuage (l'encens offert par Pūrṇa) se présenter devant le Buddha qui est assis avec deux de ses disciples à l'intérieur du vihāra; l'inscription nous apprend que l'offrande de Pūrṇa arrive au Jetavana<sup>1</sup>. La

1. Inscription n° 201 : « slob-ma lta (bu-mas) spyān-'dren-pas mchod-pa [rgyal-bu] rgyal-byed [kyi] chal-du sleb-pa » = Par suite de l'invitation à la façon d'un disciple, l'offrande arrive au Jetavana.

Inscription n° 202 : « slob-ma lta-bur phebs-pa'i chal-çig 'grim-pa » = (Il) distribue les baguettes en vue d'aller comme chez un disciple.

Il convient de remplacer la mention fautive *chal-çig* par *chul-çin*, une remarque de Burnouf à ce sujet (*Introduction*, p. 259, remarque 1) nous a permis d'opérer cette rectification. Le texte se sert du mot *çalākā* « éclat de bois mince ». La version tibétaine traduit ce mot par *tsul-tching* (*chul-çhin*, d'après notre transcription), que je ne trouve pas dans nos lexiques, mais qui, en substituant *ching*

(*çin*) à *tching* (*çhin*), signifierait « l'arbre de la règle ». Rien n'indique ce qu'il faut entendre par la baguette qu'on distribue ici aux religieux : seulement un passage que la légende met plus bas dans la bouche de Çākya, nous montre qu'on la nomme aussi la baguette du *Caitya* : mais dans ce passage, l'expression *caitya çalākā* (baguette du monument) doit peut-être se traduire « baguette prise à un arbre consacré » ou plus généralement encore « baguette religieuse ». Les Buddhistes du sud viennent heureusement ici à notre secours, et MM. Turnour et Clough nous apprennent qu'on nommait *çalākā* de petits éclats de bambou servant de billets pour ceux auxquels devaient être distribuées des aumônes. Le nom des Religieux était inscrit sur ces petites ba-